

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :							
Informations générales :							
Opérateur	SFR	Arrdt	18ème				
Nom de site	MAIRIE du 18	Numéro	750097				
Adresse du site	110, rue Marcadet	Hauteur	R+7 (18m)				
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations				
Type d'installation Complément d'info	Ajout 700 MHz (3 antennes) + ajout 3 antennes en réservation antennaire						
	rion Prázlablo ou Pormis do Construiro ?		Oui				
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ? Calendrier de suivi du dossier							
Date de validation de la v	version précédente du dossier		22/01/2015				
Date d'enregistrement à	l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)		03/02/2020				
Date limite de réponse de	e l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)		03/04/2020				
Historique et contexte	CCTM du 22/01/2015						
Objet de la demande							
Motivation de l'opérateur	SFR prévoie de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.						
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes et le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0, 120 et 240°.						
Distance des ouvrants	3.90m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2 et 9°				
Estimation	0°<3V/m - 120°<3V/m - 240°<3V/m		néant				
Divers							
Incidence visuelle							
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.						
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).						
Hauteur antennes/sol	28.40m						
Date:	Conformité du dossier						
Observations Mairie d'arrondissement:							
Avis AEU:		Favorable	Défavorable				

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

			Ollue dallo le lobe	DISTAILE!	∟ อเเเเลเเบเ นน
Nom et type	Adresse	hauteur	principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	antenne la plus proche	niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	77 Rue du MONT CENIS 75018 PARIS	12m	OUI	82m	2,3 V/m
ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	20 Rue HERMEL 75018 PARIS	12m	OUI	94m	3,7 V/m
ENFANT PRESENT (CRECHES ET GARDERIES D'ENFANTS)	107, Rue MARCADET 75018 PARIS	15m	NON	26m	0,5 V/m
LES PETITES MERVEILLES (CRECHES ET GARDERIES D'ENFANTS)	9, Rue DUC 75018 PARIS	18m	OUI	45m	1,5 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



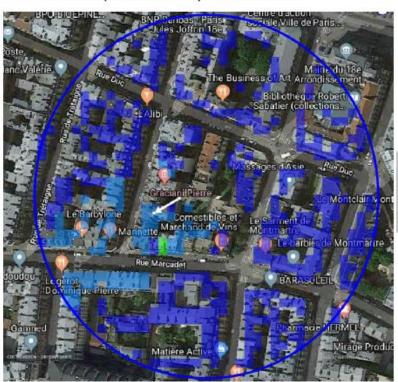
Simulation et conformité au seuil de la Charte



ii. Azimut 120° 2 et 3 V/m. La hauteur correspo



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Cotre S et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Fond de carte photo aérienne, source : Google Satellite hybride

Logiciel de simulation Forsk Atoll 3.2.1.7627

c) Conclusion

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 2 V/m et 3 V/m
Hauteur	27 m	27 m	26 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté:

Photomontage du site vu depuis la rue

Etat de l'existant : Photo du site vu depuis la rue





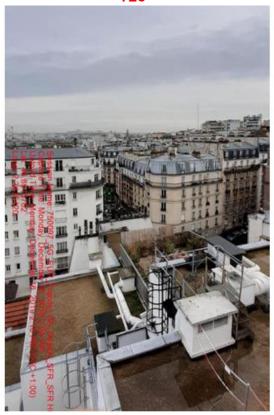
Vue des Azimuts

0°





120°



240°

